

C.D.A.
Contribution au
Développement
de l'Apprentissage
0,18 % x M.S.

MASSE SALARIALE 2009
Base brute Sécurité Sociale
DADS

Taxe d'Apprentissage
0,26 % x M.S.

QUOTA 100 %

F.N.D.M.A.
22 %

C.F.A.
78 %

Péréquation
10%

C.O.M.
12 %

Apprentis au
31/12/08

Solde
Quota

COM = Contrats
d'Objectifs et de
Moyens.

Régions
Via
Trésor Public

C.F.A
Centres de Formation
d'Apprentis